

## Conjoncture économique et politiques sociales

*Le 18 juin 2017, le deuxième tour des élections législatives a mis fin à une longue séquence électorale débutée 10 mois plus tôt, avec la campagne pour la « primaire de la droite et du centre ». Les différents rebondissements de ce feuillet de 10 mois ont donc rythmé l'actualité politique, mais aussi économique et sociale en France. Parmi les différentes leçons que l'on peut tirer de ces événements, un terme domine : le renouvellement. Les principaux partis et personnalités politiques des dernières années en ont fait les frais, au profit d'un homme politique inconnu il y a trois ans. Si la campagne présidentielle n'a pas permis de réel bilan du quinquennat, et que les affaires ont pu sembler occulter les questions de fond, certains thèmes ont cependant émergé : outre la rénovation de la vie démocratique du pays, il s'agit de thèmes économiques et sociaux – notamment la sécurité sociale, la dépense publique, et surtout la question de l'emploi.*

### Quel climat social pour la présidence Macron ?

L'emploi et, en corollaire, le chômage, restent en effet la préoccupation principale des Français. Depuis 2015, le chômage baisse lentement, dans le sillon de la reprise économique. Le taux de chômage reste cependant structurellement haut, et la baisse réelle du chômage n'est pas forcément visible dans le débat public, qui se focalise sur les données mensuelles de Pôle Emploi. Selon l'Insee, le taux de chômage serait de 9,6 % en France à mi-2017, contre 10 % un an auparavant, et il poursuivrait la décrue entamée en 2015 d'ici la fin de l'année, pour s'établir à 9,4 %. Cela représenterait une baisse de près d'un point en deux ans.

La lenteur de la baisse du chômage s'explique par différents facteurs, notamment le retour sur le marché du travail « d'actifs découragés », qui avaient cessé de chercher activement un emploi du fait de la crise. Selon un certain nombre d'analystes, le marché du travail français reste imparfait, notamment du point de vue de la formation, qui profite trop peu aux personnes au chômage et peu qualifiées, qui en ont le plus besoin. Les efforts des gouvernements Hollande pour corriger ce défaut devraient être poursuivis sous la présidence Macron, mais les effets ne sont pas encore visibles. Aussi, le climat social reste tendu, et l'un des premiers chantiers du gouvernement d'Edouard Philippe, une nouvelle réforme du Code du travail allant plus loin dans les possibilités ouvertes aux accords de branche et d'entreprise, entretient cette tension.

De même, la séquence électorale a généralement été désignée comme un « jeu de chamboule-tout ». Les principales personnalités politiques des dernières années, soit ont été désavouées par les électeurs lors des primaires de leur camp, soit ont renoncé à se présenter, comme François Bayrou et surtout François Hollande, un fait inédit pour un président de la République en exercice. Deux des quatre premiers candidats de la présidentielle, dont le nouveau Président, représentaient des mouvements jeunes d'un an – En Marche ! d'Emmanuel Macron et La France Insoumise de Jean-Luc Mélenchon – tandis que les deux principaux partis de gouvernement de la V<sup>e</sup> République étaient absents du second tour. Les élections législatives, quant à elles, ont renouvelé aux trois-quarts l'Assemblée nationale.

### Des voyants qui passent successivement au vert

De fait, après les signes avant-coureurs perçus en 2015, la sortie de crise s'est confirmée en 2016 – malgré des facteurs d'incertitude, constitués notamment par le Brexit et l'élection de Donald Trump – et devrait s'amplifier en 2017. La croissance du PIB devrait s'établir à 1,5 %, après 1,1 % en 2015 et 2016. Le chômage devrait poursuivre sa décrue sous les 10 %, sans qu'une baisse rapide ne soit pour autant actuellement envisagée. L'inflation devrait également augmenter légèrement, à 1,1 %, mais principalement du fait de la hausse des prix de l'énergie.

Cette embellie relative devrait s'appuyer, en 2017, à la fois sur une reprise de la croissance mondiale (autour de 3,5 %) et sur des éléments de politique intérieure, notamment sur le fait que la croissance supplémentaire a créé plus d'emplois que d'habitude.

Ces résultats économiques permettent de poursuivre l'assainissement des comptes publics. Le déficit de la Sécurité sociale s'élevait à 4,7 milliards d'euros en 2015 et devrait avoir atteint 2,9 milliards en 2016, contre 7,8 milliards en 2014. L'équilibre reste un objectif pour 2018, malgré une trajectoire moins rapide que prévu initialement. Du point de vue de l'ensemble des administrations publiques, le déficit public représentait 3,4 % du PIB en 2016, contre 3,6 % en 2015 et 7,2 % en 2009, année d'un déficit record. Le gouvernement précédent et le nouveau gouvernement ont le même objectif d'un déficit respectant la règle des 3 % en 2017 – pour la première fois depuis 2007 – malgré des divergences importantes sur « l'insincérité » de la loi de finances 2017.

### **Entre poursuite de la rigueur et relatif relâchement**

En effet, la Cour des comptes a rendu, à la demande du Premier ministre, un audit des finances publiques pointant une sous-budgétisation chronique d'un certain nombre de politiques publiques, dont la politique du logement. En ligne avec ses prévisions dans le cadre de la loi de finances 2016, la Cour des comptes prévoit par conséquent un déficit à 3,2 % du PIB au lieu des 2,8 % annoncés dans le programme de stabilité, soit un dérapage de 8 milliards d'euros. La Commission européenne, quant à elle, prévoit un déficit à 3 %, objectif auquel le gouvernement a annoncé vouloir se tenir.

La députée Valérie Rabault, rapporteur général de la commission des finances de 2014 jusqu'aux élections de 2017, et Christian Eckert, ancien secrétaire d'État chargé du budget, ont contesté les conclusions de la Cour des comptes et leur tonalité très négative. D'une part, la Cour n'insisterait pas assez sur les économies d'ores et déjà réalisées en 2017, qui permettraient de contenir le déficit autour de 3 %. D'autre part, l'action du gouvernement aurait permis d'assainir les comptes de l'État durant le quinquennat. Pour la Cour des comptes, cet effort réel n'a cependant pas été à la hauteur des enjeux.

### **Les réformes structurelles ne doivent pas attaquer le modèle social français**

Les conclusions de la Cour des comptes confortent le nouveau gouvernement, nommé pour mettre en œuvre de nombreuses réformes structurelles, accueillies très positivement par le FMI. Telles que présentées dans le programme d'Emmanuel Macron, ces réformes visent à simplifier, moderniser et rendre soutenable le modèle social français, notamment en agissant sur le marché du travail, l'assurance-chômage, la formation professionnelle, les retraites et le fonctionnement des services publics.

Il est plus facile de mener ces réformes en période de croissance, même faible, d'autant plus que l'amélioration de la conjoncture économique actuelle démontre qu'elle n'est pas suffisante pour préserver un modèle social abîmé par des années, voire des décennies de crise. Pour autant, si le modèle social français peut être amélioré, cela ne peut se faire qu'en étendant le « filet de protection » des citoyens, tout en évitant, par une trop grande rigueur, de casser la reprise. En effet, le système social a permis d'amortir, en partie, les effets de la crise et d'éviter une explosion sociale qui continue de couvrir.

S'il veut bénéficier du soutien du pays pour ses réformes, le nouveau gouvernement devra écouter les organisations de la société civile, notamment les associations de solidarité, et renoncer à mettre en danger des dispositifs profitant avant tout aux plus fragiles.

Uniopss, le 8 septembre 2017